

Compte-rendu du Conseil municipal du 10/09/2020

Membres présents : Maryse GRENAT, Marie-France VIGNES, Gilles GRENAT, Jean-Claude DEBUS, André GALLAY, Cyrille GALLAY, Vincent REQUET, Jérôme HAUTEVILLE, Benjamin GRENAT

Membres absents : Antonio MONTES (procuration donnée à André GALLAY), Karen ANCEY (procuration à Marie-France VIGNES)

1- Nomination d'un secrétaire de séance : Marie-France VIGNES

2- Modification de l'ordre du jour :

Ajouter : «Modifications à apportées aux délégations accordées au maire par le conseil municipal »

Adopté à l'unanimité

3- Approbation du compte-rendu du conseil précédent

Adopté à l'unanimité

4- Vente de bois/attribution

Suite à la chute d'un hêtre en bordure de Dranse, une proposition de vente de l'arbre coupé a été faite aux habitants par voie d'affichage.

La mairie a reçu une seule proposition. Il s'agit de Gally Albert, pour un montant de 130 euros.

Adopté à l'unanimité

5- Affouage 2020-2021 : Propositions de l'ONF et désignation des garants

5-1 L'état d'assiette 2021

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'ONF doit chaque année porter à la connaissance des collectivités propriétaires les propositions d'inscription des coupes à désigner dans l'année. Cela s'appelle l'état de l'assiette.

Ces propositions résultent du planning des coupes identifiées dans le plan d'aménagement de la forêt.

L'ONF est susceptible de proposer de supprimer ou d'ajourner des coupes pour des motifs économiques. C'est le cas de celles qui ont été proposées en 2020. En effet, le marché du résineux subit une baisse importante et afin d'éviter de nombreux invendus et l'adapter au contexte commercial actuel, l'ONF a décidé d'ajourner les 2 coupes prévues pour 2020. Il s'agit de la parcelle B pour 388m³ et la parcelle C pour 171 m³. Les coupes pourraient être reportées ultérieurement.

5-2 L'affouage 2020

L'ONF a choisi que l'affouage se situerait sur la parcelle N pour un volume de 22 m³.

Chaque lot fera 2m³ environ et le montant de 8 euros/m³. Une information a été affichée dans le village et mise en ligne sur le site de la mairie.

Réponse demandée pour le 18 septembre 2020.

5-3 L'affouage 2021

L'ONF propose que l'affouage se situerait sur la parcelle O pour un volume de 30 m³.

Le conseil municipal doit

- Approuver l'état de l'assiette de l'année 2021 proposé par l'ONF, en l'occurrence seul l'affouage est indiqué.
- Donner pouvoir à Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente
- Désigner, pour la délivrance de bois sur pied, comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc sur pied :
 - HAUTEVILLE Jérôme
 - GRENAT Benjamin
 - GALLAY Cyrille

Adopté à l'unanimité

Désignation de nouveaux garants pour les coupes de bois 2020 suite au changement de conseil :

- HAUTEVILLE Jérôme
 - GRENAT Benjamin
 - GALLAY Cyrille
- Adopté à l'unanimité

6- Sécurisation et aménagement du parking au pont de La Forclaz

6-1 Afin d'assurer la sécurité sur le parking en bordure de Dranse, Mme Le Maire propose de couper les hêtres en bordure de Dranse.

Adopté à l'unanimité

6-2 Goudronnage d'une zone devant les poubelles suite au changement d'accès aux poubelles.

Jérôme HAUTEVILLE propose de mettre un panneau d'interdiction de stationner devant les poubelles afin de laisser l'accès aux engins de vidange des poubelles.

Réflexion sur un éclairage devant les poubelles.

Adopté à l'unanimité

7- Mise à disposition de la salle des fêtes pour une activité de danse

Madame le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec l'association Barj'danse pour la mise à disposition de la salle des fêtes, à titre gracieux, le mardi de 20 H à 22 H.

Adopté à l'unanimité

8- Décisions budgétaires modificatives

La mairie a fait l'acquisition d'une débroussailleuse pour un montant de 1026 euros TTC ainsi qu'un vidéoprojecteur pour un montant de 599 euros en échange de matériels en panne.

Il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires afin de payer les factures. Par conséquent, Madame le Maire demande l'autorisation au conseil de virer 26 euros du compte 2111 au compte 2158 et 600 euros du compte 2111 sur le compte 2183.

Adopté à l'unanimité

9- Demande de subventions à la région dans le cadre du plan de relance

Suite à la visite d'Astrid Baud-Roche, conseillère régionale et dans le cadre du plan de relance de la région. Madame le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de solliciter une aide maximale de la région pour le financement de l'isolation du bâtiment communal.

Adopté à l'unanimité

10- Modifications à apporter aux délégations accordées au maire par le conseil municipal

Le contrôle de légalité nous demande d'apporter des modifications à quelques compétences déléguées au maire le 4 juillet 2020. A savoir :

- Retirer aux points 1, 12, 14 et 17, « **dans la limite fixée par le conseil municipal** »
- Remplacer au point 13 : « **dans les cas définis par le conseil municipal** » par « **devant toutes juridictions** »

Adopté à l'unanimité

11- Questions diverses

11-1 Point sur la rentrée scolaire

L'école communale compte 21 élèves de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

PS : 3 MS : 4 GS : 4 CE1 : 2 CE2 : 1 CM1 : 3 CM2 : 4

2 enseignants : Baptiste Ville directeur et Julie-Amandine Bacot

ATSEM : Adélaïde Cruz-Mermy

Périscolaire et restaurant scolaire : Sarah Rey

11-2 Compte-rendu de la commission urbanisme concernant la sécurité au village et dans les hameaux

Constat : Des véhicules qui roulent à vive allure en traversant le chef-lieu et le Cruet

Propositions :

- Installer des radars pédagogiques à l'entrée et à la sortie du chef-lieu. La CCHC a pour projet d'acheter ce type de matériel qu'elle prêterait aux communes car certaines communes de la vallée rencontrent le même problème.
- Repeindre les passages pour les piétons au village
- Au Cruet, afin de sécuriser le passage des enfants entre l'arrêt de bus et le passage piétons, ajouter une bande blanche le long de la route et jusqu'au passage piétons.
Ajouter un passage piétons entre la montée chez Roger Mercier et la maison de Louis Chevallet
- Repeindre les marquages au sol aux croisements de chaque hameau
- Mettre un stop au chemin des écoliers et chemin du Crêt
- Miroir en face de la route des Mouilles afin d'avoir une meilleure visibilité des voitures sur la départementale.

11-3 Compte-rendu du conseil d'administration de l'EHPAD par Marie-France Vignes, élue de la CCHC au CA de l'EHPAD

Mr Ange MEDORI (maire de Vacheresse) est élu président

Mr William CHALENCON (maire de SAINT-JEAN d'AULPS) est élu vice-président

La directrice de l'EHPAD du Haut-Chablais a relaté les difficultés en relation avec la gestion de l'épidémie de Coronavirus sur la gestion du personnel, des ressources et du surcoût qui s'élève à 250 000 euros.

11-4 Compte-rendu commission de travail du CCAS :

Le repas des anciens n'aura pas lieu en raison des mesures sanitaires liées au Coronavirus et sera remplacé par une distribution de colis.

11-5 Travaux de réparation de la barrière du cimetière suite à la chute de pierre

2 Devis :

Métallerie Pellet à Perrignier pour 1492,80 euros

MCH outillage pour 1099 euros

A l'unanimité, le devis de MCH outillage est retenu.

11-6 Information concernant la 2d tranche des travaux de la fibre optique

- Une réunion d'information à destination des élus est prévue le mercredi 23 septembre à 15 H en mairie.
- Compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 31/09 à la mairie en présence d'un représentant du département, de Covage, titulaire du marché et de Circet, sous-traitant.

Il a été présenté les travaux aériens nécessaires au passage de la fibre alimentant la Forclaz. Il avait été prévu la pose de 5 poteaux car les poteaux Enedis ne permettent pas d'être utilisés par la fibre. Le maire a émis un avis défavorable aux réseaux aériens. De ce fait, les réseaux seront enfouis.

11-7 Point élection du SIAC

La 1^{ère} réunion du SIAC (Syndicat intercommunal d'Aménagement du Chablais) s'est tenue le 26 août afin d'élire le président et les vice-présidents. Ont été élus :

Président : Géraldine PFLIEGER, maire de St Gingolph

1^{er} vice-président : Gil THOMAS, maire de Cervens

2^{ème} vice-président : Christophe MUTILLOD

3^{ème} vice-président : Pascal CHESSEL, maire de Marin

4^{ème} vice-président : Marie-Pierre BERTHIER, maire de Nernier

5^{ème} vice-président : Joseph DEAGE, maire du Lyaud

11-8 Journée du patrimoine

Samedi 19 septembre à 14 h 30: visite de l'église et du village, assurée par Sandra Gallay, guide du patrimoine

11-9 Formation des élus en ligne

11-10 Référent tourisme demandé par Marion Lenne, députée

Nommé : GALLAY Cyrille

11-11 Prévention des agressions à l'encontre des élus

Devant la montée en puissance des agressions envers les élus, les agressions sont dorénavant qualifiées d'outrages sur personnes dépositaires de l'autorité publique.

11-12 Proposition de réunir la commission tourisme communication le lundi 14 septembre à 20 H

11-13 La vérification des bornes incendie qui ne sont plus fonctionnelles sera confiée à Léman Prévention Incendie.

11-14 Gilles GRENAT nous informe qu'un projet de toilettes sèches est à l'étude à Tréchauffé

Prochain conseil le vendredi 9 octobre en présence du président de la CCHC.

Levée de la séance à 22 heures

Le Maire, Maryse GRENAT